

Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

8 novembre 2022 – Vidéoconférence et Crysler

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Bernard Lamarche remercie les membres qui l'ont désigné comme président du conseil d'administration alors qu'il était absent lors des dernières élections. Il signifie que le travail d'équipe est un atout de taille pour le CSCE et que c'est ensemble qu'on relèvera les défis organisationnels potentiels pour faire avancer les choses. Il encourage les membres à s'approprier les objectifs stratégiques du CSCE afin de bien jouer leur rôle d'ambassadeur.

PRIORITÉS

- **PRÉSENCE ET QUORUM**

Monsieur Marc Bisson explique que le report de la dernière rencontre était exceptionnel. Il rappelle aux membres que les politiques internes du conseil d'administration permettent l'envoi de décisions nécessaires au fonctionnement du CSCE au comité exécutif entre les réunions régulières. Il mentionne ensuite que les appels d'offres ont été lancés sans l'aval du conseil d'administration en raison des délais à respecter, et ce, avec l'accord de la présidence du conseil.

- **PROPOSITION DE TABLEAU DE BORD – PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

Monsieur Marc Bisson présente le tableau de bord en lien avec le plan stratégique. Il explique que le gabarit proposé permettra de suivre l'évolution et la performance selon les priorités stratégiques.

- **MEMBRIÉTÉ AU CSCE**

Les membres demandent de mettre sur pied un comité ad hoc, formé de membres du conseil d'administration et de membres du personnel, pour réfléchir à la stratégie pour attirer plus de membres au CSCE.

- **ÉLECTION D'UN COMITÉ DES NOMINATIONS**

Les membres du conseil d'administration confirment la mise sur pied d'un comité des nominations formé des membres suivants :

- Monsieur Bernard Lamarche (membre ex officio)
- Madame Françoise Landry

- Madame Denise Bourdeau

Pour ce qui est de la candidature de Madame Alexandra Martel pour un poste au sein du conseil d'administration, il reviendra au comité des nominations de faire le suivi avec la candidate.

- **APPELS D'OFFRES**

Monsieur Marc Bisson signifie que deux appels d'offres ont été lancés par le CSCE en octobre 2022. Ces appels d'offres concernaient les services d'entretien ménager et les services de technologie de l'information et des communications. Les membres conviennent d'approuver la démarche.

- **FORMAT DE LA RÉUNION DE DÉCEMBRE**

Les membres conviennent de se rencontrer en personne à Cornwall le 13 décembre 2022.

- **AJOUT D'UNE RÉUNION SPÉCIALE EN JANVIER**

Monsieur Marc Bisson informe les membres qu'une réunion spéciale aura lieu le 10 janvier 2023 en mode virtuel avec le consultant externe concernant le processus d'agrément du Centre canadien de l'agrément pour 2024.

MONITORAGE – SUIVI

RAPPORT FINANCIER

Monsieur Jonas Kobri présente les états financiers clos au 30 septembre 2022. Une lecture du bilan laisse entrevoir un actif circulant de 1 616 817 \$, soit 87 % de l'actif total. L'ampleur de cet actif s'explique surtout par le fait que le ministère de la Santé fait une mise à flot bimensuelle du compte bancaire du CSCE. Le CSCE n'a pas de besoins en fonds de roulement. Le passif à court terme de 491 966 \$ comprend essentiellement des charges salariales à payer au mois d'octobre 2022 et une dette fournisseur. Quant au passif à long terme, il représente un montant cumulatif de 1 017 274 \$ dû à Santé Ontario.

Monsieur Jonas Kobri relève que la masse salariale mensuelle du CSCE tourne autour de 702 000 \$, alors que les dépenses opérationnelles sont de 188 000 \$. La masse salariale est de 4 208 678 \$ au 30 septembre 2022 contre 4 278 238 \$ en 2021, et tous les postes de médecins et d'infirmières praticiennes sont pourvus. Au chapitre des dépenses opérationnelles au 30 septembre 2022, le CSCE a déboursé un montant de 1 130 493 \$, soit 61 % du budget alloué aux opérations.

Dans les prévisions au 31 mars 2023, le CSCE finira avec un surplus net de 185 000 \$. Les surplus salariaux s'estimeront à hauteur de 470 000 \$ contrairement à l'année passée (580 000 \$). Pour

les six autres mois, les dépenses s'estimeront à 8 679 000 \$ et les surplus protégés seront de 185 353 \$ si le rythme de dépenses salariales ne change pas pour cette catégorie. Quant aux dépenses opérationnelles, elles s'élèveront à 2 152 521 \$ en raison des pressions financières qui découlent surtout de dépenses liées à la gestion des bâtiments et de charges locatives incluant l'électricité et le chauffage. Pour arriver à bout des dépenses, il faudra un montant supplémentaire de 285 047 \$ découlant des surplus salariaux.

Dans une note conclusive, Monsieur Jonas Kobri informe les membres que le CSCE a présenté une demande de réallocation des surplus salariaux dans les dépenses opérationnelles d'une somme de 288 047 \$.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Suivi concernant la réunion provinciale des directions générales des centres de santé communautaire

Monsieur Marc Bisson mentionne que lors de la réunion provinciale des directions générales des centres de santé communautaire tenue en octobre 2022, une stratégie commune de demande de fonds additionnels pour le soutien opérationnel a été proposée et appuyée par l'ensemble des participants.

Il avise les membres que le CSCE présentera une demande d'augmentation de 8 % du budget de fonctionnement de base afin de refléter ce qui est nécessaire pour opérer efficacement. Ce 8 % devrait permettre de répondre notamment aux coûts croissants des loyers, de l'entretien ménager, du déneigement, des assurances, de l'électricité, des fournitures, du transport intersites, des besoins informatiques, du recrutement et du support externe.

Les membres du conseil d'administration discutent de la possibilité d'y insérer en même temps la valorisation salariale suivant la note d'information de l'Alliance pour des communautés en santé (Alliance). La direction générale explique que les deux exercices (budget opérationnel et compensation salariale), de même que les stratégies de revendication, sont séparés et distincts. Un suivi sera fait auprès de l'Alliance et des collègues de direction générale.

Une résolution est prise pour appuyer une mise à jour des salaires de l'ensemble du personnel du CSCE en lien avec l'exercice amorcé par l'Alliance, et ce, dès que possible.

Rapport de septembre et d'octobre 2022

Après plus de deux ans en mode pandémique, certaines activités en personne reprennent, mais le CSCE n'a pas encore complètement repris son rythme de croisière. L'impact de l'utilisation de la technologie, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'incertitude vis-à-vis la gestion de la pandémie et les conditions économiques sont autant de facteurs directs ou indirects.

La résilience et l'engagement du personnel étant profonds et réels, il souligne la journée du 15 septembre 2022 qui a eu lieu au Centre communautaire de Saint-Albert. Cette rencontre avec l'ensemble du personnel était la première en personne depuis plus de deux ans. La matinée a été consacrée à la présentation du plan stratégique 2022-2027 et au rapport des différents comités internes. Après le dîner, une équipe d'animateurs externes a convié le personnel à différentes stations de jeux prétextes à l'entraide et à la consolidation d'équipe.

Par ailleurs, il avise les membres que la direction générale, en compagnie de plusieurs membres de l'équipe du site d'Alexandria, a assisté à la soirée gala de reconnaissance de la Municipalité de Glengarry Nord le 8 septembre 2022 à Maxville.

Au chapitre des équipes Santé Ontario (ÉSO), il annonce que l'ÉSO du Grand Fleuve a maintenant une directrice de la transformation en plus d'une chef clinique. La mise en commun entre l'équipe santé en développement de Prescott et Russell avec celle d'Ottawa-Est semble se concrétiser.

La direction générale a également procédé au renouvellement de la deuxième année du contrat lié au programme d'assurance santé collective avec l'agence Groupe Major, tierce partie qui agit à titre de courtier / négociateur pour le CSCE.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Madame Lyne Martineau informe les membres que la restructuration organisationnelle est presque complétée. Certaines stratégies ont été mises en place pour favoriser le travail interprofessionnel dans les sites et pour adresser les enjeux reliés au fait que la gestion se fait maintenant par programme plutôt que par site.

Elle relève ensuite les obstacles qui rendent la dotation du personnel plus difficile depuis le début de la pandémie et les nouvelles stratégies de recrutement mises en place par les ressources humaines.

Elle souligne qu'une augmentation de l'impatience qui va jusqu'à la violence verbale et la menace de la part des clients a été remarquée au CSCE. L'équipe se penche donc à offrir une formation qui permettrait aux secrétaires médicales d'adresser les crises et d'avoir des outils pour atténuer le mécontentement des clients.

Au volet technologique, elle mentionne que la transition vers l'utilisation d'une plateforme infonuagique avec Microsoft 365 est presque achevée. Le prochain changement concerne la mise en place d'un système téléphonique VoIP qui favorisera le soutien entre les sites, le travail virtuel et la protection des numéros de téléphone personnels des employés du CSCE. Ces changements s'étaleront jusqu'en juin 2023.

En outre, le CSCE travaille sur plusieurs fronts pour avoir un meilleur portrait de la réalité sociodémographique de sa clientèle, permettre aux nouveaux clients potentiels de s'inscrire via

la page Web du CSCE, obtenir de l'information supplémentaire sur les clients à leur arrivée au CSCE afin de favoriser la qualité des services et équilibrer le travail du secrétariat médical entre les sites.

Dans une note conclusive, elle signifie que des rencontres sont prévues avec les membres de l'équipe corporative pour se pencher sur les responsabilités de chacun pour la prochaine année. La révision des politiques et la préparation de documents pour répondre à certaines normes sont prévues cet automne et à l'hiver 2023.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE

Monsieur Bernard Lamarche mentionne qu'il a participé à plusieurs webinaires très intéressants avec des partenaires communautaires sur la bonne gouvernance. Le président encourage ses collègues à faire de même en s'inscrivant aux formations de l'Alliance.

Les membres discutent de la Charte pour l'équité en santé de l'Alliance. L'on retient que les objectifs de cette charte consistent à engager une action collective pour éliminer les inégalités en santé et l'accès inéquitable aux soins de santé, améliorer les résultats en santé et éliminer les obstacles qui empêchent certaines populations de mener une vie saine.

Comme cela n'est possible qu'avec la collecte de données statistiques plus complètes et fiables, les membres du conseil d'administration encouragent le CSCE à mettre en place une bonne stratégie pour la collecte de données personnelles touchant notamment les membres de la communauté et ses clients.

RAPPORT DES MEMBRES SUR LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

L'on rappelle aux membres que l'Alliance a des modules de formation qui peuvent les intéresser.

INFORMATION GÉNÉRALE

Monsieur Marc Bisson invite les membres du conseil d'administration à participer à la vente aux enchères traditionnelle du CSCE qui se déroulera en personne le 1er décembre prochain. Il explique qu'il s'agit d'un événement important organisé par le personnel qui a pour but d'amasser des fonds pour les clients du CSCE qui vivent des défis financiers.

Il souligne également, à titre d'information générale, le document intitulé « Positionnement et planification stratégique 2022-2027 » sur lequel figurent le mandat, la vision, la mission, les valeurs et les orientations stratégiques du CSCE pour les cinq prochaines années.